



Le 20 septembre 2020

## Protocole de reprise d'activités du club

En application du guide de recommandations des équipements sportifs, sites et espaces de pratiques sportives – post-confinement lié à l'épidémie de Covid-19 établi par le ministère des sports en date du 16 juillet 2020 et de l'avenant de la convention qui nous lie à la structure **Aquagaron**, voici les consignes qui seront à respecter impérativement par tous.

- **Le respect des distanciations physiques et des gestes barrières devront être observés dans l'ensemble de la structure :**
  - Sur le parking voiture et sur le parking 2 roues jusqu'à l'établissement
  - A l'accueil, dans les différentes zones de circulation des vestiaires, des douches.
  - Dans les sanitaires
  - Sur les plages
  - Sur les bassins et les gradins
  - Les pratiquants seront regroupés à l'endroit indiqué sur les gradins. Les déplacements de ces pratiquants seront limités au circuit vestiaires>bassins et inversement.
- **La désinfection des mains avec le gel hydro alcoolique à l'entrée est obligatoire.**
- Les pratiquants auront pris leurs dispositions avant l'entraînement pour réduire leur temps dans les vestiaires au strict minimum
- **Le port du masque est obligatoire - à partir de 11 ans - jusqu'aux douches (y compris pour les parents accompagnants) et sur les bassins pour les référents pédagogiques et bénévoles.**
- **Le stationnement dans les zones communes est à proscrire :** hall d'entrée, vestiaires, douches ou toilettes. Cela doit rester des zones de circulation ceci afin de limiter les contacts prolongés.
- L'ensemble des effets personnels devront être placés dans le casier ou dans le vestiaire dédié. Aucun sac et effet personnel n'est autorisé au bord des bassins. Seule la serviette et un petit sac plastique permettant le stockage du masque pendant la pratique sont autorisés.
- **La douche intégrale et savonnée est obligatoire avant l'accès aux bassins.**
- Conformément à notre règlement intérieur, le port du bonnet de bain est obligatoire
- Les lunettes, bonnet de bain, planche, pull-boy sont autorisés. Ceux-ci devront être désinfectés dans les bacs prévus à cet effet.

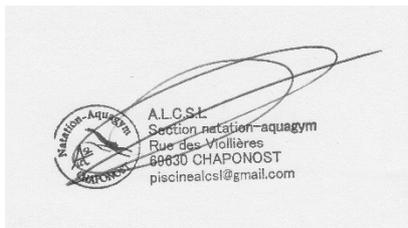
L'association tiendra un registre des présences permettant d'identifier les personnes ayant pris part à l'activité (pratiquants, moniteurs, bénévoles, parents accompagnants, ...) ceci afin de faciliter l'identification éventuelle des personnes ayant été en contact avec une personne diagnostiquée positive à la Covid-19. **Pour les parents accompagnants, merci de bien vouloir venir vous faire enregistrer.**



Chaque usager de la piscine (nageur, MNS, bénévoles ou parents) est invité à s'astreindre, avant chaque séance, à un auto-questionnaire, lui permettant de juger de son état de forme, avant de se rendre sur son lieu de pratique. Ne peut participer à un entraînement toute personne fébrile ou présentant des signes évocateurs de la Covid-19 (fièvre, toux, mal de gorge, nez qui coule, perte du goût et de l'odorat)

L'ensemble de ces mesures peuvent évidemment être amenées à évoluer selon les nouvelles recommandations que nous pourrions recevoir.

Nous comptons sur vous tous pour que nos activités se passent dans les meilleures conditions d'hygiène et de sécurité.



Le président et les membres du bureau

ALCSL – Section Natation Aquagym